

Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine/Israël

Situation

Depuis plusieurs décennies, le Proche-Orient s'enfonce dans la spirale de la violence. Les populations civiles des deux camps subissent des violences répétées. Elles sont lésées dans leurs droits humains et victimes du non-respect du droit international humanitaire. Avec la construction du mur de séparation israélien et les nombreux points de passage dans les territoires occupés, la liberté de circulation de la population palestinienne est fortement entravée. De leur côté, les pacifistes israéliens s'exposent à une critique véhémente et parfois même à des sévices.

En réponse aux multiples exactions contre la population civile, des Eglises locales et des organismes de défense des droits humains ont demandé une présence internationale au Conseil œcuménique des Eglises (COE). Le COE est une communauté de 349 Eglises issues de 110 pays et regroupant plus de 560 millions de chrétiens. Dans le cadre de sa campagne œcuménique pour mettre fin à l'occupation de la Palestine et soutenir une paix juste au Moyen-Orient, le COE a lancé en 2002 son « Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël » (EAPPI). Dans ce cadre, des observateurs des droits humains originaires des quatre coins du monde se rendent dans les territoires occupés de Palestine.

En Suisse, sous le patronage de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), l'EPER prend en charge la participation de volontaires à ce programme. Elle a chargé Peace Watch Switzerland de préparer et d'accompagner les bénévoles de Suisse. L'EPER soutient les anciens observateurs internationaux dans leur travail de relations publiques et de sensibilisation.

Objectifs

Le Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël soutient des Palestiniens et des Israéliens dans leur engagement sans violence en faveur de la paix et des droits humains. Il vise à promouvoir la cessation de l'occupation des territoires et l'orientation vers une solution de paix équitable, grâce à une communication à l'échelle internationale.

Par leur présence sur les lieux où des exactions ont fréquemment été commises par le passé, les observateurs internationaux participent à la protection de la population civile. Si des violations de droits humains se produisent, celles-ci sont enregistrées, portées à la connaissance du public et soumises aux instances nationales et internationales compétentes. Dans ces conditions, les responsables sont incités à respecter les conventions internationales.

Bénéficiaires

Le projet concerne la population civile en Palestine/Israël et plus particulièrement les personnes vivant à proximité des points de passage, ainsi que les villages et quartiers proches du mur et des colonies.





Activités

Des équipes internationales composées de quatre volontaires sont basées sur sept lieux d'intervention en Cisjordanie. Dans les zones rurales, ces bénévoles accompagnent des paysans jusqu'à leurs champs. Depuis la construction du mur de séparation, ils en sont coupés et ne peuvent plus s'y rendre sans permis et sans être contrôlés aux points de passage. Sur d'autres sites, les observateurs se postent aux points de passage où les Palestiniens sont contrôlés en se rendant à leur travail. Ils accompagnent aussi des enfants vivant à proximité de colonies sur le trajet de l'école et soutiennent des actions pacifistes dans le cadre d'initiatives palestiniennes et israéliennes.

L'engagement des observatrices et observateurs obéit tant au principe de la non-violence qu'au droit national et international. Les intervenants s'obligent à la neutralité mais se positionnent clairement contre les violations de droits humains et le non-respect du droit international humanitaire.

Chaque année, environ 120 volontaires effectuent une mission de trois mois. Tous suivent une préparation sérieuse dans leur pays d'origine, ainsi qu'à leur arrivée à Jérusalem. Une fois de retour chez eux, ils sont tenus d'informer l'opinion publique sur la situation sur place. Ces missions requièrent un solide équilibre psychique, une bonne maîtrise de l'anglais, des aptitudes au travail d'équipe et un sens développé de la communication. Elles impliquent la participation à un stage de préparation et un travail d'information une fois de retour en Suisse. L'âge minimum exigé est de 25 ans.

Organisations partenaires

Conseil œcuméniques des Eglises (COE), Peace Watch Switzerland (PWS)

Avancement du projet

Depuis 2005, l'EPER et PWS ont envoyé 130 bénévoles de Suisse en Palestine/Israël.

La présence régulière d'observateurs des droits humains dans plus de 30 villages, à 19 points de passage, lors de manifestations et sur le chemin de l'école a contribué à réduire les actes de violence et à augmenter la liberté de mouvement de la population locale. EAPPI a renforcé sa collaboration avec des organisations pour les droits humains et de l'ONU, qui ont utilisé les données recueillies pour leur travail d'information et leurs interventions auprès des autorités compétentes. Ainsi, EAPPI a par exemple contribué à un état des lieux d'UNICEF sur l'accès des enfants et jeunes palestiniens à la formation aux abords du mur de séparation israélien.

De retour en Suisse, les bénévoles ont présenté leur expérience lors de manifestations publiques et dans des articles.



Pays, région, ville

Palestine/Israël, Cisjordanie, Jérusalem-Est

Budget 2016

CHF 225 000.–

Partenaires financiers

Eglises cantonales, Pain pour le prochain

N° de projet EPER : 605.323

Chargée de programmes

Angela Elmiger

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5